

COMPTE-RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL

du 28 mai 2021

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni le 28 mai 2021 à 19 h 30 à la Mairie, sous la présidence de Mr VERMEULEN France, Maire.

Étaient présents : MM. et Mmes COFFLARD André, MAGNIER Marinette, BACHELIER Odile, NEVES Manuel, BERMONT Claudine, MAUVAIS Dominique FOUBERT Evelyne, NAVARRO-DE-FARIA Céline, TROUVE Gabriel, DOREY Sylvie, MAHEUX Roland, MICHEL David.

Absents :

Mr PEUDEVIN Cédric a donné procuration à Mme BERMONT, Mr CAILLEUX Vincent
Secrétaire de Séance : Mr TROUVE Gabriel

Tarification pour la location de la salle socioculturelle

Après discussion, le Conseil Municipal décide les tarifs suivants pour la location de la salle socioculturelle (située 1300 route des Solons) comme suit :

Location week-end pour les habitants d'ONS EN BRAY :	600 €
Location week-end pour les habitants hors commune :	750 €

A prévoir en sus le relevé des consommations eau et électricité lors de l'état des lieux.

Proposition pour la vente d'une parcelle communale

Suite à la proposition du « poney club d'ONS EN BRAY » pour l'achat d'une parcelle communale cadastrée section A n°827 (louée selon délibération depuis 2008) au prix de 7 000 €, le conseil municipal accepte cette offre et charge le maire de réaliser cette vente.

Instauration d'une redevance sur le domaine public

Suite à la communication du SE 60, pour l'instauration de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) télécommunication :

Le conseil municipal décide d'instaurer cette redevance sur le territoire de la commune selon les tarifs en vigueur et les éléments de calcul fournis.

Proposition de l'association « Terre Tous »

Suite à la proposition de l'association « Terre Tous » demandant l'installation des « Boîtes à Lire » sur le domaine public, le conseil municipal décide d'autoriser ces implantations sous condition qu'une boîte à livres soit installée dans le secteur du Vivier-Danger dans l'année. De plus il faudra attendre la fin de la période de la crise sanitaire pour l'instant prévue au 30 septembre, si pas de changement.

Information de la cité des métiers

Après information de Mr le Maire, le conseil municipal prend acte des éléments fournis par la cité des métiers pour les aides à l'embauche pour les jeunes de moins de 26 ans : donc voir pour prévoir un parcours emploi compétences à proposer pour un jeune de la commune.

Information SCI OVE

Suite à la procédure engagée par la mairie contre la SARL OVE, un avis de classement à victime nous a été transmis par le tribunal indiquant que l'auteur des faits s'est depuis mis en conformité avec la Loi.

Décision pour projet EPFLO

Suite au projet du CA de l'EPFLO concernant l'opération « Golf d'ONS EN BRAY », le conseil municipal autorise l'intervention de l'EPFLO sur son territoire.

Permanences des bureaux de vote : Tableaux en annexe

Questions diverses : Les questions diverses ayant été débattues, la séance est levée à 20h30.